Pourquoi vous payez aussi cher vos prothèses dentaires

Par Pauline Grand d Esnon | Rue89 | 21/04/2011 | 17H17

Partager





Si votre bridge vous a coûté un bras, c'est parce que la pose de prothèse constitue la principale source de revenus de votre dentiste. C'est aussi la prestation dentaire la plus mal remboursée par la Sécurité sociale. Les professionnels se déchirent sur les moyens de réformer ce système, qui dissuade les plus démunis de se faire soigner.

Un patient qui se fait poser une prothèse (bridge, couronne, dentier, appareil dentaire) doit débourser entre 450 et 600 euros, et ce montant peut atteindre les 10 000 euros pour les appareillages les plus complexes. Il ne peut espérer un remboursement substantiel sans mutuelle complémentaire.

Philippe Denoyelle, chirurgien-dentiste à Bergerac, détaille une prestation courante :

> « Pour une couronne en céramique sur métal non-précieux, je paye 150 euros à mon prothésiste, et je la facture 475 euros. Ce qui correspond aux tarifs moyens pratiqués en France.
>
> Et sur ce montant, l'Assurance-maladie rembourse 75,25 euros. »

Loi Bachelot : sur le devis, le prix d'achat de la prothèse

La différence de prix peut choquer, et les assureurs comme les associations de consommateurs, se sont indignés. La loi HPST (pour « hôpital, patient, santé et territoire »), dite Bachelot, a ainsi imposé aux dentistes de préciser le prix d'achat de leur prothèse sur le devis adressé au patient.

Mais réduire l'acte de pose de prothèse à une simple vente est trompeur, affirment les dentistes. Le chirurgien-dentiste Denoyelle énumère :

> « On prépare une dent, on fait une empreinte, on commande la prothèse au prothésiste, on la pose, on assure le suivi. Tout cela coûte du temps et de l'argent. »

En France, la « méconnaissance de l'art dentaire »

Le projet de loi Fourcade, en ce moment en débat au Parlement, vient amender et compléter cette obligation d'indiquer le prix. Valérie Boyer, rapporteur du projet de loi Fourcade, veut ajouter sur la facture la mention de l'origine et de la traçabilité de la prothèse. Pour elle, faire figurer uniquement le tarif d'achat de la prothèse risque de persuader le patient qu'il a été floué :

> « Le véritable problème, c'est la méconnaissance de l'art dentaire en France. Quand vous payez 1 000 euros pour une fausse dent, la prothèse en elle-même ne constitue que 10 à 15% de ce prix. Mais il faut que le public comprenne que le chirurgien engage beaucoup de frais à côté du simple achat.

personnel, d'entretien du matériel, dans les produits. Le plateau technique, ce fameux siège entouré d'outils barbares, vaut près de 150 000 euros. Et pour équilibrer ses comptes, il affirme être obligé de facturer la prothèse à prix fort.

Car le reste des prestations ne rapporte pratiquement rien aux dentistes. Les soins courants, dits conservatoires (extraction d'une dent, traitement d'une carie...) sont deux fois moins coûteux pour les patients en France que partout ailleurs en Europe. Le chirurgien-dentiste de Begerac ironise :

> « C'est pas avec les 16 euros d'une extraction que je vais payer mon plateau technique. »

Supprimer le dentiste entre prothésiste et patient ?

Il y aurait une manière de réduire la facture du patient : autoriser les prothésistes à vendre directement leur produit au patient. En Belgique ou au Canada, des spécialistes de la prothèse, les denturologues rencontrent le patient, prennent les empreintes, et posent eux-mêmes la prothèse. Ils facturent le tout au prix de fabrication.

En France, la pratique de la denturologie est interdite. Le lobby des dentistes a pris le dessus dès le XIXe siècle selon les prothésistes, et cantonné ceux-ci à un rôle d'artisan.

Michel Benhaïm, prothésiste, en est à sa septième condamnation depuis 1984 pour exercice illégal de la profession de dentiste. Il a été formé au Canada comme denturologue, et revendique avec fracas le droit de fournir directement la clientèle :

> « Quand un médecin vous fournit un médicament, il ne vous le revend pas dix fois plus cher après s'être mis d'accord avec le pharmacien ! Nous revendiquons le droit d'intervenir à partir du diagnostic du dentiste.
>
> Dans ma ville, quand quelqu'un casse son dentier, il passe chez moi, je lui règle ça dans la journée, il paye 40 euros. »

La revendication n'est pas partagée par l'ensemble des prothésistes. La plupart d'entre eux ne souhaitent pas un bouleversement de leurs compétences ni être habilités à poser des prothèses. Ils revendiquent surtout une revalorisation de leur travail, à l'aune de sa complexité toujours accrue, et de l'augmentation du coût du matériel.

Valérie Boyer balaye la revendication de Michel Benhaïm :

> « Je ne soutiendrai pas que l'on permette à ces personnes d'opérer. Un chirurgien-dentiste a un bac+8 pour pouvoir opérer en bouche. Le niveau d'exigence est particulièrement élevé en France, en matière dentaire. Le prothésiste est là uniquement pour fournir du matériel. »

Elle n'exclut cependant pas un bouleversement du système, qui permettrait de répartir différemment les compétences entre les deux professions. Il faudrait alors créer une formation médicale pour les prothésistes, concevoir les cursus, décider du niveau de remboursement par la Sécurité sociale.

Un chantier tellement considérable qu'il prendrait plusieurs années. Et pas sûr que les lobbys très actifs et influents des chirurgiens-dentistes laissent s'opérer un tel bouleversement.

Photo : des bonbons en forme de dentiers (sophiea/Flickr/CC).

► **Corrigé le 26/04/2011 à 16h04.** Précision sur la vision de la réforme par les prothésistes.

Partager:

CORPS LOBBYING MÉDECINE PARLEMENT SANTE
22633 visites Version imprimable 28 votes

3 COMMENTAIRES SELECTIONNES


De Pierrrrre
17H53 | 1/04/2011 |

« Pourquoi vous payez aussi cher vos prothèses dentaires »

► Parce que les patients acceptent de payer ce prix sans rechigner

Personnellement, j'ai payé ' 50 euros ma prothèse en céramique, pose inclue, et sans mutuelle (vous ne pouvez pas savoir les économies que je fais en n'ayant pas de mutuelle)

C'est comme pour les dépassements d'honoraire pratiqués par les médecins les premiers responsables sont les mutuelles qui les remboursent.
Dans le genre "je paye assez cher ma mutuelle, je ne vais pas regarder mon médecin"

ou encore les assurances voitures tout risque qui font qu'on se fait refaire l'aile pour la moindre petite bosse. "je paye assez cher d'assurance ... ils n'ont qu'à casquer" ...

des solutions d'assistanat et de déresponsabilisation qu'on doit payer un max

VOIR LE COMMENTAIRE DANS SON CONTEXTE 17 VOTES



De Louis-Marie Bachelot
Entrepreneur en biotechnologie sant... | 18H17 | ' 1/04/' 011 |

Avec des prothèses dentaires posées par les prothésistes pour 40 € et les soins conservatoires à 16 € par des thérapeutes dentaires (formation courte et spécialisée), les dentistes pourraient se consacrer aux soins complexes ou tous leurs savoirs et compétences sont nécessaires et doivent être rémunérés à leur juste valeur.

C'est le chemin de la liberté vers une santé dentaire abordable, au meilleur prix pour le plus grand nombre.

Les conservatismes corporatifs sont puissants mais les objections (sécurité, santé du patient...) éculées et infondées comme en atteste l'expérience pratique depuis des dizaines d'années dans de nombreux pays à travers le monde.

VOIR LE COMMENTAIRE DANS SON CONTEXTE 12 VOTES



De Jazzmaster²
Chirurgien Dentiste | ' ' H' 1 | ' 1/04/' 011 |

Salut à tous,

je suis chirurgien dentiste et perso ça ne me dérangerait pas qu'il y ait des hygiénistes pour faire la prophylaxie ou les détartrages classiques et des denturologues pour faire des réparations de prothèse ou pourquoi pas si les compétences suivent de gérer des cas plus complexes.

Je suis un peu affligé par le nombre de messages insultants envers la profession qui est loin d'être l'eldorado dont certains se font l'idée. Allez voir qui est en tête des suicides professionnels sur la dernière étude de l'INSERM.

Il est un peu dommage de réduire notre pratique à la prothèse dentaire qui représente 15% de notre boulot habituel donc j'apprécie l'article de la rue qui parle au moins du tarif des soins.
Les chirurgiens dentistes sont face à un dilemme systémique, la sécu nous a laissé tombé il y a environ 15ans de cela, si bien que toutes les innovations en terme de soins ou de préventions n'existent pas dans la nomenclature.

Pour mon cas personnel il m'est insupportable de ne pas faire profiter au patient les données acquises de la science et comme je ne me sens pas l'âme d'un commercial "force de vente" je fais les soins de prophylaxie sans rémunération.

D'après les dernières études bcp de praticiens font de même, si bien que même si le revenu moyen a augmenté, la réalité est un peu identique à toute l'économie Française, certains gagnent bcp plus qu'avant grâce à une pratique implantaire et la majorité a vu ses bénéfices baisses avec un chiffre d'affaire identique du fait des normes de plus en plus nombreuses qui nous sont imposées en terme de stérilisation, de radioprotection... etc.

Par rapport au prix de la prothèse je suis d'accord pour le mettre sur le devis à condition de pouvoir noter aussi le cout horaire de mon cabinet calculé par une AGA agréée pour que le chiffre soit plus parlant.
Le montant des investissements dans un cabinet dentaire font peur, je ne sais pas où certains ont trouvé les prix des fauteuils à 1500€ mais de mon côté je n'ai jamais vu aucun fauteuil digne de ce nom à moins de 35000€ + une radio panoramique et rétroalvéaolaire numérique pour 60k€ + une chaîne de stérilisation à ' 0k€ + les divers tests de conformité, de traçabilité qui coutent environ 50€ par jour + évidemment le personnel, le plateau technique quotidien.

Pour conclure j'espère que l'on trouvera une solution pour que les patients puissent se faire soigner et que les praticiens soient entendus dans leurs problématiques quotidiennes, je pense que si on trouvait un système où les soins soient évalués à leur juste valeur (comment se fait il que nos soins soient a un

niveau de rémunération inférieur à la Hongrie?) et en même temps que l'on réglemente le montant des prothèses un grand nombre de confrères seraient d'accords

VOIR LE COMMENTAIRE DANS SON CONTEXTE 10 VOTES

TOUS LES COMMENTAIRES »

À LA UNE





Un mois et une loi pour sauver Lambert, le super-préfet du 93
Par François Krug



Epilation intégrale : critiqué, Veet coupe son "minou tout doux"
Par Renée Greusard



Quand Buisson, conseiller de Sarkozy, défendait Le Pen
Par Guy Birenbaum

LE MEILLEUR DE Rue89



"Love Story", manuel d'éducation des plaisirs au lit
Par Rafaële Brillaud

Immobilier : le 1% logement, bétonnière à scandales
Par Erwan Seznec



"Bolloré n'a jamais travaillé avec l'Etat" Jamais, vraiment?
Par Rue89





Le CNRS est-il le meilleur centre de recherche du monde ?
Par Augustin Scalbert



Le "Kadhafi tour" sème la zizanie à Paris
Par Zineb Dryef

Chantilly, son château, ses courses... et Woerth, son maire
Par Chloé Leprince

- Basta cosi !
- droles de gammes
- La route des Indes
- California dreamin'
- Questions de génération
- Turbulences
- Dans le panier du manager
- Justin Blog

INFORMATIONS PRATIQUES

- CGU (Conditions Générales d'Utilisation)
- Mentions légales
- FAQ (Foire Aux Questions)
- Publicité
- Contact
- Brioude référencement
- Mode d'emploi